

Affaire suivie par Denis Prince (06 70 37 58 23)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINT-JULIEN/SAINT-AMÂTRE DU 16 NOVEMBRE 2016**

L'Assemblée de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre s'est tenue le 16 novembre 2016, à 19h, dans la salle de conférences de Vaulabelle.

**Etaient présents**

**Guy Férez**

**Guy Paris**

**Yves Biron**

**Martine Millet**

**Ghislaine Le Roy**

**Emmanuel Racine**

**Philippe Durand**

**Laurent Develle**

**Valérie Masse**

**Monique Desnoyers**

Maire d'Auxerre

1<sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité.

Élu référent en charge du quartier

Élue en charge du quartier

Présidente du Conseil de quartier

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation et suppléant à la Commission de quartiers

Représentant à la Commission de quartiers

} Membres du Conseil de quartier

et 116 habitants

**Ordre du jour :**

1. Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2017
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

**1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité**

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier. Il remercie les habitants pour leur présence et constate leur l'intérêt sans cesse renouvelé pour leur quartier.

Cette Assemblée est l'occasion de s'adresser au Maire, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux conseillers de quartier afin de faire le point sur les différents projets qui concernent le quartier et, cette année, de renouveler les représentants des habitants.

Guy Paris constate que ce quartier est très étendu. Aucun équipement de quartier n'y est installé et il est traversé par la route nationale 151.

Cependant, il possède un certain nombre d'atouts tels les équipements sportifs, l'Arborétum, le parc de l'Arbre-Sec, la Coulée verte.

Il rappelle que les membres qui composent le Conseil de quartier se sont montrés très soucieux de la qualité de vie dans le quartier.

Puis il évoque les projets qui seront portés par l'équipe municipale au cours des prochains mois :

- La loi « zéro phyto » entrera en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle impliquera de grands changements tant pour les employés municipaux que pour les habitants d'Auxerre. Il conviendra de s'habituer à la présence de l'herbe dans la ville et de nombreux riverains auront le sentiment d'un entretien moindre dans les rues.

Les riverains seront probablement incités à entretenir le trottoir devant leur maison.

- La définition du projet d'aménagement de la place des Cordeliers  
La concertation est démarrée. Elle permettra de recueillir les avis et attentes des Auxerrois et de proposer un beau projet d'aménagement.

- Le Plan Local d'Urbanisme  
Il sera validé en septembre prochain au Conseil Municipal. Il permettra de requalifier différentes zones du quartier et nécessitera des moments forts de concertation.

- Le projet de réaménagement du quartier des Montardoins et le projet de réhabilitation de l'ancienne usine Guillet ; l'aménagement du secteur des silos du Batardeau n'est pas encore à l'ordre du jour ;

- L'aménagement de la porte de Paris ;

- L'aménagement des abords de la gare SNCF.

## **2 - Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier**

La présidente présente les membres du Conseil de quartier.

Puis elle rappelle les projets et actions conduits par le Conseil de quartier depuis février 2016.

- L'aménagement d'un passage piéton pour l'accès à la Coulée verte depuis la rue de Champlys, les travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2016.

- L'organisation d'une marche « historique » dans le quartier, appréciée des participants, elle sera renouvelée en 2017.

- Le vide-greniers de septembre, il a eu lieu malgré le temps maussade. Il sera reconduit en 2017.

- La fête d'Halloween, elle a concerné 30 enfants et leurs familles qui ont apprécié le chocolat chaud et la soupe aux potirons.

- Arrêt de bus rue Louis-Braille,  
Le Conseil de quartier a rencontré les personnes en charge des transports à la Communauté d'Agglomération. Il a été rappelé que, pour le moment, il n'était pas possible de modifier les lignes de bus. Cependant, il est toujours possible de solliciter le transport à la demande.

- Actions partenariales,  
le Conseil de quartier souhaite développer une relation avec l'Association du Moulin Rouge.

### **3 - Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2017**

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier. Il annonce le démarrage des travaux, avenue Yver, à partir du jeudi 17 novembre.

Puis il invite les habitants du quartier à la réunion de présentation du projet des Montardoins, prévue le jeudi 17 novembre 2016, à 20h, salle Vaulabelle.

Le Conseil Municipal doit, en décembre, délibérer afin de pouvoir lancer un appel à candidature auprès des agences d'architecture et d'urbanisme.

### **4 - Échanges avec les habitants**

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse</b>
Moulin Rouge	L'intervention d'automne pour lutter contre les chenilles processionnaires a-t-elle été effectuée ?	Le Maire répond qu'une vérification sera faite auprès des services.
Voie Mongolfier et allée d'Argentine	Passage de camions qui détériorent la chaussée. Il semble nécessaire de faire procéder à un métrage de la voie.	Le Maire demande à ce que la question soit posée au service foncier.
Circulation des voitures	La circulation urbaine des voitures est de plus en plus compliquée, en particulier rue des Migraines, avenue Charles-de-Gaulle.	L'aménagement des nouveaux ronds-points de la Ville est particulièrement apprécié des Auxerrois qui les trouvent plutôt efficaces. Le giratoire de l'avenue Charles-de-Gaulle a été installé de manière provisoire afin de tester les installations. Le calibrage prend en compte les camions et les bus. La halte routière fera l'objet d'aménagements afin d'accueillir les jeunes des trois lycées voisins dans de bonnes conditions et le stationnement sera revu. L'espace urbain doit être partagé.
Avenue Yver	La circulation est importante. Les poids lourds sont nombreux et roulent trop vite. Que faire pour sécuriser l'avenue ?	La difficulté demeurera tant que le contournement ne sera pas réalisé. Le projet a été arrêté faute de financement de la Région. Maintenant, il faut attendre le prochain Contrat de Plan 2020-2025. L'avenue Yver est le passage des convois exceptionnels. La pose de ralentisseurs est impossible. Seule possibilité : développer le contrôle de vitesse des poids lourds.
Rue Bourneil	Même problème qu'avenue Yver. Est-il possible d'aménager la chaussée (revêtement, plaques d'égouts) afin de limiter le bruit ?	Le Maire répond que tout ce secteur est touché par ce problème lié à la circulation. Il faut travailler avec les services de l'État afin d'améliorer la chaussée.
Moulin Rouge	Est-il possible de réaliser le projet d'aménagement du Moulin Rouge ?	Le Maire précise que les élus de la Ville n'ont pas validé de projet concernant cette propriété privée.
Rue de Preuilly	Le passage des voitures fait vibrer les murs. Est-il possible de faire ralentir les véhicules ?	Le Maire fait le constat que le comportement des automobilistes est de plus en plus irresponsable malgré les règles.

Rue Renand	Les riverains ne rentrent pas les conteneurs à ordures ménagères.	La Communauté d'Agglomération sera contactée afin de rappeler les heures de sortie des conteneurs.
Feux piétons, bld Vaulabelle	Les feux piétons des feux tricolores ne fonctionnent pas.	Le Maire transmet l'information à <i>Allô Mairie</i> .
Circulation rue Gérot	Régulièrement des voitures prennent la rue en contre sens.	Le Maire évoque l'impuissance publique et son incapacité à gérer l'absence de sens civique des citoyens.
Collecte d'ordures ménagères	Lors d'une visite du centre ville, le week-end du 11 novembre, il a été constaté que de nombreuses poubelles étaient dans les rues.	Le Maire affirme qu'effectivement, malgré les informations, les habitants ont sorti leur poubelle un jour férié.
Permanence de l'élu référent du quartier	La permanence de l'élu référent est régulièrement programmée le samedi. Pour les gens qui travaillent est-ce possible le lundi ?	Le Maire rappelle qu'il est difficile de trouver un rythme régulier qui convienne à tous. L'élu référent propose que la permanence de janvier soit prévue un vendredi, de 17h30 à 19h.
Réseau des eaux usées, rue de Champlys	Quel est le calendrier des travaux ?	Le Maire annonce que les travaux sont prévus pour le 2ème semestre 2017.
Etat de la Coulée verte	Lors de fortes pluies, la Coulée verte est impraticable dans le secteur de la gare Saint-Amâtre.	Le Maire fait le constat que la Coulée verte est effectivement très utilisée. Il demande à ses services de regarder ce qu'il est possible de faire.
Stationnement de gens du voyage	Route d'Augy : depuis la fermeture du terrain des gens du voyage, des familles sont régulièrement stationnées à proximité d'Auxerre-Expo ce qui génère des nuisances (utilisation des bornes incendie, dépôts d'ordures ...)	Le Maire rappelle qu'à la suite de la fermeture du terrain de la route de Lyon, les sédentaires ont été relogés. Les itinérants sont accueillis route de Toucy (séjours de 3 à 6 mois et paiement de droits de séjours). Les groupes de pèlerins sont accueillis sur un terrain mis à disposition par la Ville. Pour les familles qui stationnent à proximité d'Auxerre-Expo, c'est plus difficile. Ils ne veulent rien d'autre que reprendre le terrain de la route de Lyon. Les moyens d'actions sont limités. Seules solutions : l'emploi de la force publique et la mise en place d'obstacles physiques pour ne pas accéder au terrain.
Accès à la Rive-Droite	Est-il possible de construire une deuxième passerelle pour permettre un autre accès piétons entre les deux rives de l'Yonne ?	Le Maire répond que c'est un projet qu'il aimerait conduire et qu'il faut reprendre.
Passage piétons rue de Preuilly	Lors de la dernière Assemblée de quartier, il avait été demandé de déplacer le passage piétons de la rue de Preuilly qui permet d'accéder au magasin « Atac ». Ce n'est toujours pas fait.	Le Maire prend en note la demande et la transmettra au service concerné.
Intersection rue de l'Abbaye-Saint-Julien / rue des Montardoins	Les véhicules qui sortent de la rue de l'Abbaye-Saint-Julien sont persuadés de bénéficier d'une priorité à droite. C'est dangereux.	Le Maire convient qu'il est nécessaire de mettre un stop.

## **5 - Elections**

Cette Assemblée est électorale. Guy Paris sollicite les membres du Conseil de quartier et les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Il rappelle que la Charte prévoit 9 conseillers.

Sont candidats : Ghislaine Le Roy, Philippe Durand, Emmanuel Racine, Monique Desnoyers, Valérie Masse, Annick Rabartin, Michel Passaroto, Claudine Delarue, Joelle Darde, Frédéric Lenain, Pierre Thibault.

Après élections, 96 personnes votantes,

Sont élus : Ghyslaine Le Roy (77 suffrages), Philippe Durand (79 suffrages), Emmanuel Racine (87 suffrages), Monique Desnoyers (74 suffrages), Valérie Masse (77 suffrages), Annick Rabartin (68 suffrages), Michel Passaroto (69 suffrages), Claudine Delarue (70 suffrages), Pierre Thibault (69 suffrages).

Fin de la réunion à 21h30.

Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

**Guy FEREZ.**